Cfdt: AGRI • AGRO
PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°07-2024

Industries Charcuteries

Négociations salariales : le compte n'y est pas !

Face à une forte inflation (+4,9% en 2023) qui se maintient, les employeurs de la FICT (fédération française des industriels charcutiers traiteurs) proposent aux salariés des clopinettes.

La FICT a proposé une augmentation forfaitaire de 20 euros appliquée à l'ensemble de la grille. Cela revient ainsi à accorder une hausse de 1,1% au premier coefficient (coeff.125), mais qui s'étiole ensuite pour les autres coefficients de la grille !
Nos demandes modestes d'une revalorisation en pourcentage (+4%) sur toute la grille juste pour maintenir le pouvoir d'achat, comme d'une égalité de traitement de tous les salariés (ouvriers, ETAM, cadres) pour bénéficier de la Prime de froid n'ont pas trouvé d'écoute.

La baisse des marges nettes et la fragilité de certaines entreprises de la branche ne peuvent servir de prétexte à la non-reconnaissance du travail !

Non seulement, la compétitivité ne se joue pas uniquement sur les coûts salariaux, mais comment expliquer un tel nivellement par le bas, dans le contexte des baisses de prix de certaines consommations intermédiaires qui sont susceptibles d'alléger les coûts de production (ex : baisse du prix de l'alimentation du porc de -14,5% sur 2023) ?

La CFDT ne signera pas un tel accord !

Fait à Paris, le 16 février 2024

Contacts :

Sophie GAUDEUL, Secrétaire nationale : 06.77.27.57.98
Presse : 06.89.04.25.27